

**C.T. LOCAL
DU 29 NOVEMBRE 2017 A 14H**

Compte-rendu

Représentants titulaires présents :

- collectivité : BOUILLON René, JOULAUD Françoise, LE GOFF Janine, SIMON Denis
- personnel : TOUCHAIS Sophie

Représentant(s) titulaire(s) excusé(s) :

- collectivité : aucun
- personnel : LELU Géraldine

Représentants suppléants présents :

- collectivité : aucun
- personnel : RICHARD Stéphane, BRULE Katia, GUEDON Aurélie

ORDRE DU JOUR

- **présentation du livret d'accueil « mise à jour »**
- **formation : plan de formation 2018**
- **temps de travail : protocole A.R.T.T.**
- **temps de travail : annualisation**
- **organisation : ouvertures/fermetures des services municipaux 2018**
- **organisation : état des effectifs**
- **questions diverses**

La séance a débuté à 14h10.

--> Le livret d'accueil « mise à jour » a été présenté avec des propositions de modifications (ajout et/ou retrait), et en correspondance avec le statut en vigueur.

Il a été rappelé que le livret d'accueil sera remis à tout agent employé pour une durée minimale de 6 mois et actualisé au minimum tous les ans. Une réédition numérique sera alors opérée et transmise à chaque responsable de pôle/service, à la demande d'un agent, celui-ci pourra lui être adressé de manière dématérialisée ou imprimée (uniquement en l'absence d'adresse électronique).

--> Le plan de formation pour l'année 2018 établi au vu des retours des entretiens professionnels (24 sur 37 au 24/11/2017) a été présenté.

Il a été rappelé que les besoins de formation sont classés par ordre de priorité de 1 (la plus importante) à 3 (la moins importante), à savoir :

- priorité 1 : hygiène, sécurité, prévention et réglementation
- priorité 2 : cœur de métier
- priorité 3 : transversale au métier

--> Les représentants du personnel ont demandé des précisions sur la mise en œuvre des R.T.T. (Repos du Temps de Travail) au sein des services municipaux, à savoir : les bénéficiaires actuels, les modalités d'appréciation pour devenir bénéficiaire et les modalités pratiques d'application (« règles » d'acquisition et de prise de R.T.T.).

Une présentation sommaire a été faite sur le protocole d'accord portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, dans les services de la commune, entré en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2001.

Ce protocole A.R.T.T. sera annexé au compte-rendu et sera également transmis aux responsables de pôle/service, afin que chacun puisse se l'approprié ou se le réapproprié, et disposer d'une base commune, dans la perspective éventuelle d'une révision du protocole A.R.T.T.

Ensuite, un état de la mise en œuvre du protocole A.R.T.T. au sein de l'ensemble des services municipaux a été présenté (cf. tableau ci-dessous) :

ETAT PROTOCOLE A.R.T.T.

au 23/11/2017

	ADMINISTRATIF	TECHNIQUE	ATSEM	ENFANCE	JEUNESSE/VIE ASSOCIATIVE	RESTAURANT	CULTURE/COMMUNICATION	TOTAL
37h/semaine (soit 12j RTT/an)	5 agents	0	0	0	0	0	0	5 agents
39h/semaine (soit 23j RTT/an)	1 agent	13 agents	0	0	0	0	1 agent	15 agents

--> Les représentants du personnel ont remonté une alerte sur la transmission trop tardive des emplois du temps annualisés pour le service propreté, qui comportent plus de périodes non travaillées, et des heures décalées ou annulées portées trop tardivement à la connaissance des intéressés.

--> Une information a été faite sur les ouvertures et fermetures des services municipaux en 2018 (cf. tableaux ci-dessous) :

ABSENCES JANVIER 2018																																	
SERVICE	PERIODE	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
TECHNIQUE	matin																																
TECHNIQUE	après-midi																																
ENFANCE	matin																																
ENFANCE	après-midi																																
CULTURE	matin																																
CULTURE	après-midi																																
JEUNESSE	matin																																
JEUNESSE	après-midi																																
ADMINISTRATIF	matin																																
ADMINISTRATIF	après-midi																																
RESTAURATION	matin																																
RESTAURATION	après-midi																																

ABSENCES AVRIL 2018																																	
SERVICE	PERIODE	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30		
TECHNIQUE	matin																																
TECHNIQUE	après-midi																																
ENFANCE	matin																																
ENFANCE	après-midi																																
CULTURE	matin																																
CULTURE	après-midi																																
JEUNESSE	matin																																
JEUNESSE	après-midi																																
ADMINISTRATIF	matin																																
ADMINISTRATIF	après-midi																																
RESTAURATION	matin																																
RESTAURATION	après-midi																																

VACANCES DE PAQUES DU 25 AVRIL APM 2018 AU 13 MAI 2018

ABSENCES MAI 2018																																	
SERVICE	PERIODE	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
TECHNIQUE	matin																																
TECHNIQUE	après-midi																																
ENFANCE	matin																																
ENFANCE	après-midi																																
CULTURE	matin																																
CULTURE	après-midi																																
JEUNESSE	matin																																
JEUNESSE	après-midi																																
ADMINISTRATIF	matin																																
ADMINISTRATIF	après-midi																																
RESTAURATION	matin																																
RESTAURATION	après-midi																																

VACANCES DE PAQUES DU 25 AVRIL APM 2018 AU 13 MAI 2018

ABSENCES JUILLET 2018

SERVICE	PERIODE	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
TECHNIQUE	matin																															
	après-midi																															
ENFANCE	matin																															
	après-midi																															
CULTURE	matin																															
	après-midi																															
JEUNESSE	matin																															
	après-midi																															
ADMINISTRATIF	matin																															
	après-midi																															
RESTAURATION	matin																															
	après-midi																															

VACANCES D'ETE DU 9 JUILLET 2018 AU 2 SEPTEMBRE 2018

ABSENCES AOUT 2018

SERVICE	PERIODE	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
TECHNIQUE	matin																															
	après-midi																															
ENFANCE	matin																															
	après-midi																															
CULTURE	matin																															
	après-midi																															
JEUNESSE	matin																															
	après-midi																															
ADMINISTRATIF	matin																															
	après-midi																															
RESTAURATION	matin																															
	après-midi																															

VACANCES D'ETE DU 9 JUILLET 2018 AU 2 SEPTEMBRE 2018

ABSENCES NOVEMBRE 2018

SERVICE	PERIODE	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
TECHNIQUE	matin																														
	après-midi																														
ENFANCE	matin																														
	après-midi																														
CULTURE	matin																														
	après-midi																														
JEUNESSE	matin																														
	après-midi																														
ADMINISTRATIF	matin																														
	après-midi																														
RESTAURATION	matin																														
	après-midi																														



VACANCES DE TOUSSAINT DU 22 OCTOBRE 2018 AU 3 NOVEMBRE 2018

ABSENCES DECEMBRE 2018

SERVICE	PERIODE	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
TECHNIQUE	matin																															
	après-midi																															
ENFANCE	matin																															
	après-midi																															
CULTURE	matin																															
	après-midi																															
JEUNESSE	matin																															
	après-midi																															
ADMINISTRATIF	matin																															
	après-midi																															
RESTAURATION	matin																															
	après-midi																															

VACANCES DE NOEL DU 21 DECEMBRE 2018 AU 5 JANVIER 2019

LEGENDE :

-  : fermetures validées
-  : jours fériés

Il a été relayé par les représentants du personnel, la demande exprimée par le pôle enfance, qui interpelle sur la réouverture trop tardive de la structure (à partir du 27/08 et non du 20/08) qui ne permettrait pas de reprendre dans des conditions optimales au vu des effectifs conséquents la dernière semaine d'août (effectifs des années passées) et de la préparation de la rentrée scolaire (dossiers d'inscription aux services extra et périscolaires).

Les représentants de la collectivité justifient la décision prise, celle-ci répond à un besoin réel des usagers de la structure, à savoir proposer un accueil de loisirs plutôt la 1^{ère} semaine d'août que la 3^{ème} semaine d'août.

Il est évoqué alors la possibilité d'une « prérentrée » pour les agents du pôle enfance, avant la réouverture au public de la structure le 27 août 2018.

--> Une présentation de l'état des effectifs a été présentée par les représentants de la collectivité (cf. tableau ci-dessous) :

ETAT DES EFFECTIFS
-
REMUNERE ET "SOUS CONTRAT" AU 31/12/n

(révisé au 23.11.2017)

	ADMINISTRATIVE			ENFANCE			JEUNESSE			AISEM			RESTAURANT			TECHNIQUE			BIBLIOTHEQUE			TOTAL	TOTAL	TOTAL
	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	au 31/12/2015	au 31/12/2016	au 31/12/2017	2015	2016	2017
TITULAIRE	6	6	6	5	5	5	2	2	2	2	1	2	3	3	3	18	17	15	3	3	3	39	37	36
NON TITULAIRE				4	3	7				1	1	1				1	3	3	2	2	1	8	9	13
AVEC DUREE HEBODOMADAIRE				3	2	3				1	1	1				1	1	1	2	2	1	7	6	6
SANS DUREE HEBODOMADAIRE				1	1	4											2	2				1	3	7
EMPLOI AIDE				2	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1				5	7	4
CAE				2	2	1	1	1	1				1	1	1							4	5	3
EMPLOI D'AVENIR																1	1	1				1	2	1
APPRENTI																2	1	2				2	1	2
STAGIAIRE BAFIA																						0	0	0
TOTAL 2015	6	6	6	11	10	13	3	3	3	3	3	3	4	4	4	22	23	21	5	5	5	54	54	55
TOTAL 2016	6	6	6	10	13	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	23	21	5	5	5	5	54	54	55
TOTAL 2017	6	6	6	10	13	3	3	3	3	3	3	3	4	4	4	23	21	5	5	5	5	54	54	55

Il a été porté à la connaissance des représentants du personnels que les contrats aidés (CAE et emploi d'avenir) seront reconduits en contrats à durée déterminée de droit public et dans les mêmes quotités.

--> Enfin, une réunion du personnel est prévue le 14 décembre 2017 et le Maire adressera ses vœux au personnel communal le 23 janvier 2018.

La prochaine séance du Comité technique local est fixé au mercredi 28 mars 2018 à 14h.

Fin de la séance à 16h.

Fait le 12 décembre 2017,
Le Président,

Les Secrétaires agent et élu,

BOUILLON René, Maire